



Des lieux de mémoire pour se souvenir de la crise sanitaire et des victimes du Covid-19, comme ici à Saint-Petersbourg, en Russie. KEYSTONE

Covid-19: faut-il des lieux de mémoire?

Le Conseil d'Etat neuchâtelois propose aux communes de créer des lieux de mémoire «destinés au souvenir et au recueillement».

PAR NICOLAS.WILLEMEN@ARCINFO.CH

La démarche est originale mais ne manquera pas de susciter des réactions. Le Conseil d'Etat neuchâtelois, désireux de garder dans la mémoire collective une trace de la récente crise sanitaire vécue entre la mi-mars et le mois de juin, propose que «chaque commune de notre canton envisage dans les mois à venir d'aménager un lieu symbolique, à l'intérieur d'un bâtiment ou en extérieur, destiné au souvenir et au recueillement».

Le gouvernement souhaite laisser toute liberté aux communes de participer ou non à cette opération et d'en faire ce qu'elles désirent. Le Conseil d'Etat se contente d'indiquer quelques idées: «Nous pensons aussi bien à un espace public sur lequel votre autorité pourrait choisir de planter quelques arbres et d'installer un banc, qu'à l'érection d'une œuvre d'art ou encore au choix d'un espace spécialement dédié dans un bâtiment communal qui serait ouvert au public pendant quelques heures par jour.»

La contribution cantonale proprement dite à ces lieux de mémoire devrait prendre la forme d'une borne sonore diffusant un texte littéraire créé pour l'occasion par l'écrivain chaux-de-fonnier, Jean-Bernard Vuillème et mis en forme par l'ingénieur du son loclois Stéphane Mercier.

Les communes partagées

L'idée a été soumise il y a quelques semaines aux autorités communales et une première séance d'information a été organisée. L'accueil a été partagé:

si certaines communes ont d'ores et déjà annoncé qu'elles n'étaient pas partantes, d'autres ont manifesté leur intérêt après une présentation détaillée du projet et de sa signification (lire la réaction du Chaux-de-Fonnier Théo Huguenin-Elie en page 3).



«L'expression de l'émotion peut se faire individuellement, mais la communauté se tient autour. Il y a un sens à se relier au collectif à travers un lieu.»

LAURENT KURTH
MINISTRE DE LA SANTÉ

Avec cette proposition, le Conseil d'Etat souhaite aller au-delà des contraintes entraînées par la crise sanitaire et des mesures pratiques qui ont été prises pour l'affronter. Il veut travailler sur une dimension qu'il juge très importante, «ce qu'il restera du vécu tant individuel que collectif de cette période inédite», précise-t-il dans son courrier aux communes.

«Durant ces trois mois», explique le conseiller d'Etat Laurent Kurth, «les cérémonies d'adieu

aux personnes décédées ainsi que les visites aux personnes âgées ou hospitalisées ont été très réduites. Mais la collectivité doit pouvoir exprimer son émotion et ses liens de solidarité avec ceux qui soignent et ceux qui souffrent.»

«La collectivité ne les laisse pas tomber»

Le ministre cantonal de la santé note par ailleurs que la crise sanitaire a été une période de deuil, «pas seulement pour ceux qui ont perdu un proche, mais aussi ceux qui ont perdu leur emploi ou des perspectives professionnelles, histoire de marquer le souvenir et la reconnaissance».

«Avec ces lieux de mémoire», ajoute Laurent Kurth, «le Conseil d'Etat souhaite dire aux citoyens de ce canton que la collectivité ne les laisse pas tomber. L'expression de l'émotion peut se faire individuellement, mais la communauté se tient autour. Il y a un sens à se relier au collectif à travers un lieu.»

A ses yeux, cet «espace collectif de recueillement, de réflexion, de commémoration et de reconnaissance» contribuera ainsi à «renforcer les capacités de résilience de notre société et des individus qui la composent, tout en permettant l'affirmation des valeurs les plus positives et les plus nobles qui s'expriment dans les moments d'adversité.»

Financièrement, le canton assure que ce projet se veut simple et n'est donc pas onéreux. Tout au plus quelques dizaines de milliers de francs au maximum pour financer le travail des artistes.

Une cabine téléphonique devenue site de pèlerinage pour honorer des morts du tsunami de 2011

Professeur d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel, Ellen Hertz a été sollicitée par le Conseil d'Etat neuchâtelois pour nourrir sa réflexion mémorielle. Plus que la mise en place d'éventuels monuments, l'universitaire plaide pour «une certaine modestie»: elle évoque la plantation d'arbres ou l'organisation de torrées. Elle souligne l'importance du rituel et de mettre des mots sur l'état de sidération qui a touché la population dès le début de la crise sanitaire. La parole est donc importante à ses yeux. Elle évoque ainsi cette cabine téléphonique isolée et reliée à nulle part... au milieu d'un champ près d'un village fortement touché par le tsunami de 2011 au Japon. Un drôle d'endroit qui est rapidement devenu un lieu de pèlerinage pour les endeuillés qui viennent y laisser un message destiné à leurs défunts. Au Japon, cette cabine est devenue mythique. On l'appelle «kaze no denwa», le téléphone du vent.

Au Japon, cette cabine est devenue mythique. On l'appelle «kaze no denwa», le téléphone du vent.

Grippe espagnole meurtrière

«La mémoire d'une catastrophe s'ancre sur une matérialité (des objets, des lieux, des paysages).» Historien et géographe français, Freddy Vinet a consacré pour sa part en 2018 un livre à la grippe espagnole de 1918. Il a tenté de chercher des «lieux de mémoire» pour cette épidémie qui a fait, sur l'ensemble de la planète, entre 50 et 100 millions de morts. Soit bien plus que le nombre de victimes de la Première Guerre mondiale. Si cette dernière a engendré, notamment en France, d'innombrables lieux de mémoire, «pour la grippe, rien de

cela», note l'historien, «Où a-t-elle lieu? Partout, donc nulle part. Elle n'a pas laissé de traces dans le paysage. Freddy Vinet a néanmoins retrouvé un monument à Terre-Neuve, au Canada, en mémoire d'une infirmière qui soignait des victimes de la grippe espagnole et qui en est morte.

Il évoque aussi des «tapu» en Nouvelle-Zélande, les lieux sacrés des Maoris, décédés en grand nombre suite à cette pandémie et enterrés à la hâte dans des fosses communes. L'historien signale enfin les monuments aux morts que le canton de Fribourg a édifiés dans les années 1920 en l'honneur des nombreux soldats du régiment fribourgeois, morts de la grippe espagnole lors de leur

mobilisation à Berne à l'occasion de la grève nationale de novembre 1918. Ce qui est cependant paradoxal dans ces monuments fribourgeois, édifiés dans six des sept districts du canton, c'est l'occultation complète de la grippe espagnole comme cause du décès des soldats. Ils sont présentés comme «morts pour la patrie». «Le discours officiel avait fait des soldats mobilisés les héros victorieux d'un combat, dont l'enjeu était le maintien de l'ordre et le sauvetage de la patrie et de la religion en danger», écrit l'historien fribourgeois Laurent Andrey, auteur d'un travail universitaire sur ce sujet. 2000 des 3000 morts helvétiques de 1914-1918 ont été victimes de la grippe espagnole.



La cabine téléphonique reliée à nulle part d'Otsuchi, petit village japonais ravagé par le tsunami de 2011, un lieu de mémoire original. AXEL MCBRIDE



COMMENTAIRE
NICOLAS WILLEMIN
JOURNALISTE

Un espace créatif pour se souvenir

Si les dizaines de millions de morts de la grippe espagnole de 1918 à travers toute la planète ont été oubliés, largement occultés par les victimes de la Première Guerre mondiale pourtant deux fois moins nombreux, Neuchâtel se souviendra de ses dizaines de citoyens décédés du Covid-19. Ils témoignent, comme l'explique le psychiatre Hugues Paris, «de la fragilité de l'humain, d'une nature que l'on croyait maîtrisée et maîtrisable».

Au-delà de ces disparus, le canton gardera aussi la mémoire d'une période exceptionnelle, où la vie s'est presque arrêtée et où des milliers de Neuchâtelois ont souffert de cette crise sanitaire. Des deuils, des peurs ou des pertes d'emploi qui risquent d'ailleurs de perdurer encore plusieurs mois.

La démarche du Conseil d'Etat de proposer aux communes la mise en place de lieux de mémoire pour garder le souvenir de ces disparus, et plus globalement de cette période douloureuse, est à saluer. Mais elle doit aussi être bien expliquée. Car la première réaction du citoyen de base à ce projet, à l'heure où l'on se demande si une deuxième vague ne va pas nous tomber dessus, sera plutôt de se demander à quoi pourra bien servir ce «machin».

L'histoire a souvent la mémoire courte. Se souvenir des drames d'une telle ampleur, à l'image de ceux que nous avons connus ces derniers mois, permet de repartir sur des bases différentes. «Une catastrophe désigne un bouleversement tel qu'après ne sera plus jamais comme avant», explique Boris Cyrulnik, le psychiatre français qui a popularisé la notion de résilience.

L'originalité de la proposition du Conseil d'Etat réside dans la création d'une œuvre artistique, un récit qui va parler des témoins d'un événement exceptionnel. La douleur est souvent individuelle, mais le réconfort est collectif. Comme la mémoire.

«Le collectif crée le lieu de mémoire»

«L'être humain a besoin du rituel et du collectif pour atténuer la violence de la mort». Médecin au Centre neuchâtelois de psychiatrie, le docteur Hugues Paris s'intéresse depuis plusieurs années à la mémoire et à la souffrance, «celle des enfances brisées par le deuil, celle des adultes taiseux des horreurs de la guerre. Il y a souvent des mots qui manquent et qui se transmettent comme des trous de l'histoire». Pour lui, l'épidémie de Covid-19 n'est pas qu'un événement ou une crise sanitaire, c'est une catastrophe. Et il reprend les propos du neuropsychiatre Boris Cyrulnik qui associe catastrophe et résilience, en les opposant à la crise: «Dans la catastrophe, il y a cata, la coupure, et strophe, le tournant. On prend un tournant à l'occasion de la blessure et on repart, mais pas comme avant. La coupure et la reprise d'un autre développement, c'est la définition de la résilience.»

«C'est le collectif qui crée le lieu de mémoire», poursuit le psychiatre neuchâtelois, séduit par l'objet artistique de Jean-Bernard Vuillème et Stéphane Mercier. «On est dans une certaine épure, laissée à l'appréciation de chacun pour un moment de recueillement.» Hugues Paris ajoute: «L'humain est le seul animal qui enterre ses morts, non pour les effacer mais au contraire pour faire de la tombe un lieu de mémoire, celui du destin d'un individu, de sa naissance à son décès. De son existence.»

Un récit pour raconter cette période de sidération

Pour l'écrivain chaux-de-fonnier Jean-Bernard Vuillème, l'événement que l'on a vécu ce printemps était «quelque chose d'exceptionnel et ça vaut la peine d'en garder une trace». Quand Laurent Kurth lui a proposé ce projet, il a pris du temps pour y réfléchir. «Le sujet est vraiment délicat. Il n'est pas question d'un discours officiel et nous ne devons pas nous substituer aux propos d'un célébrant d'une cérémonie d'adieu. Par ailleurs, il ne faut pas être trop long.» Jean-Bernard Vuillème est donc assez vite parti sur l'idée d'un récit pour raconter cette période de sidération. «Nous allons y intégrer des marqueurs qui ont frappé les esprits, ces images de rues désertes en Chine, ces



«Ce récit suivra le rythme de la prise de conscience d'un événement exceptionnel que nous n'avions jamais connu.»

JEAN-BERNARD VUILLÈME
ÉCRIVAIN CHAUX-DE-FONNIER

grands événements fédérateurs supprimés, comme le Salon de l'auto et le Carnaval de Bâle. Ce récit suivra le rythme de la prise de conscience d'un événement exceptionnel que nous n'avions jamais connu.»

Il devrait comporter aussi des témoignages, des citations «de gens d'ici» et ne manquera pas d'évoquer la reprise le 8 juin «avec la tension actuelle, la crainte et la prudence». Formellement, l'écrivain parle d'une «proposition littéraire» d'une vingtaine de minutes, avec les voix de comédiens de la région. «C'est aussi une création sonore avec ce poète du son qu'est Stéphane Mercier, avec qui j'ai déjà travaillé précédemment.»

«Œuvre d'art plutôt que mémorial»

La première réaction des communes au message du Conseil d'Etat a été plus réservée. Ainsi, dans le Haut du canton, le comité de l'association Région des Montagnes neuchâteloises, présidé par le conseiller communal de La Chaux-de-Fonds Théo Huguenin-Elie, a pris position au nom des exécutifs des dix communes concernées. «Nous trouvons qu'il y avait encore trop de questions ouvertes avant de savoir si un tel mémorial était opportun», explique Théo Huguenin-Elie. «N'était-il pas trop tôt pour avoir une telle réflexion? Nous sommes encore en plein dans la crise et nous avons craint qu'un tel mémorial soit mal compris de la population.»

La séance d'information organisée par le canton a cependant fait évoluer les positions. «En ce qui me concerne, les très intéressantes présentations faites par l'ethnologue Ellen Herz et le psychiatre Hugues Paris m'ont fait changer d'avis, tout comme les propos de Jean-Bernard Vuillème», relève le conseiller communal chaux-de-fonnier.

«Et plusieurs de mes collègues ont eu le même sentiment. Il s'agit donc plutôt d'un projet artistique, d'un travail de deux artistes qui s'inspirent de ce qui se passe dans la société. Ça peut certes être vu comme un mémorial, mais c'est surtout une œuvre d'art qui s'inscrit dans la vie réelle.»